

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 25 septembre 2020 en Visioconférence

Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Emmanuel BARCELO (àpd pt 8)	Christophe PORTE	Alain PERRON (CD 51)
Nicole BERNARD	Anthony SCREMIN	Françoise NOMINE (CD57)
Yohan DECLOMESNIL	Bernard SIMONIN	Nicolas VEJUX (CD67)
Jean-Marie DEPARDIEU	Corinne STOFFEL	Italo BORDICHINI (CD68)
Françoise LAPICQUE	Dominique THIRION	Etienne ROBERT (CD88)
Jean-Claude LIEBON	Patrick LOMBARD (CD 10)	

Excusés :

Philippe BOLMONT	Jean-Luc HOSY	Adeline LENGERT
Philippe BORDES	Emmanuel LEGRY	Patrick SOILOT (CD08)

Absents :

Michel GROSS	Julie PILLETTE	Claude BERNARDIN (CD54)
Michel MARTIN	Yann DEPRE (CD52)	Geoffrey DENNEULIN (CD55)

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation

Invité :

Loïc DAUPHIN, Commissaire aux Comptes, Cabinet SECEF

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président Pierre BLANCHARD ouvre la séance à 18h00 en remerciant les participants pour leur présence et en présentant les excuses de certains.

Il demande ensuite au DGS de faire un rappel sur le fonctionnement de la visioconférence.

En accord avec le Conseil de Ligue, les points concernant les consultations ayant eu lieu par courriel sont inscrits dans le procès-verbal de ce Conseil de Ligue en point 0.

POINT 0 - RECUEIL DES DECISIONS PRISES PAR VOIE ELECTRONIQUE

Le Conseil de Ligue a été appelé à se prononcer sur deux points pendant la période de vacances.

En effet, le Président Pierre BLANCHARD, après vérification préalable par la Commission Electorale Fédérale, a souhaité faire adopter par le Conseil de Ligue, par sa consultation électronique du 12 août 2020, les modalités pour l'élection du Conseil de Ligue lors de la prochaine Assemblée Générale.

Ces modalités ont été adoptées par 19 voix pour et 11 non prises part au vote.

Pour faire face aux non-réengagements plus nombreux que d'habitude, le Président Pierre BLANCHARD a ensuite souhaité faire adopter par le Conseil de Ligue, par sa consultation électronique du 31 août 2020, la diminution à 176 (au lieu de 222) du nombre d'équipes en GE6 en première phase 2020/2021.

Cette proposition de la Commission Sportive Régionale a été adoptée par 23 voix pour, 1 abstention (MARTIN) et 6 non prises part au vote.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD annonce qu'il y a peu de nouvelles informations depuis le dernier Bureau de Ligue, hormis la tenue de trois Assemblées Générales Départementales auxquelles il a assisté, et d'où ressort un constat unanimement partagé : les clubs sont contents que l'activité pongiste ait pu reprendre.

Il intervient ensuite sur l'actualité du jour, à savoir la décision fédérale d'arrêter toutes les compétitions avec effet immédiat, transmise à tous les clubs sans aucune concertation préalable avec les instances décentralisées, ni de validation du Conseil Fédéral.

Lui-même fait part de son incompréhension de cette décision ne tenant aucunement compte des situations locales comme préconisé par le gouvernement, surtout pour le championnat par équipes. Mais avant toute décision, il souhaite échanger avec chacun et tous les membres présents expriment à tour de rôle leur opinion sur le sujet.

Après plus d'une heure de discussion, un consensus est unanimement trouvé pour l'envoi d'un courrier à l'attention du Président Fédéral, demandant l'autorisation dérogatoire pour notre Ligue de continuer ses épreuves dans le plus strict respect des consignes sanitaires, compte-tenu du fait qu'aucun des dix départements de la région n'était ni en zone d'alerte renforcée ni en zone d'alerte maximale.

Dans l'instant suivant cette décision, le Président Pierre BLANCHARD a reçu un courriel du Président de la Commission Sportive Fédérale, reconnaissant que la validation du Conseil Fédéral aurait dû être demandée, mais surtout que c'est finalement aux instances décentralisées qu'il appartenait de décider de stopper ou non leurs épreuves, bien évidemment sous couvert des décisions des autorités publiques.

Devant ce revirement, le Président Pierre BLANCHARD a proposé au Conseil de Ligue de poursuivre les activités de la Ligue, y compris compétitive, en se laissant néanmoins un temps de réflexion pour le Critérium Fédéral avec les départements.

Cette proposition est adoptée par le Conseil de Ligue à l'unanimité.

POINT 2 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

En l'absence excusée du Vice-Président délégué, Emmanuel LEGRY, Vincent BLANCHARD informe le Conseil de Ligue que le prochain Grand Est Tennis de Table (GETT) sera décalé de quelques jours afin d'avoir le temps d'y inclure un compte-rendu détaillé de l'Assemblée Générale de la Ligue.

En l'absence du Vice-Président Délégué, Michel MARTIN, aucune information particulière concernant les manifestations exceptionnelles n'a été rapportée au Conseil de Ligue.

POINT 3 - RETOUR ET ECHANGES LES ASSEMBLEES GENERALES DEPARTEMENTALES

Ce point a été évoqué dans les informations du Président (point1).

POINT 4 - POINT GENERAL DE SITUATION COVID-19 (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, annonce qu'il y a peu de nouveautés depuis le dernier Bureau de Ligue, et que conformément aux décisions prise lors de ce dernier, la Ligue a procédé aux achats des produits sanitaires pour un montant avoisinant les 5.000€, la livraison ayant eu lieu le matin-même.

POINT 5 - FINANCES ET PARTENARIAT

5.1- COMPTE D'EXPLOITATION 2019/2020, BILAN AU 30 JUIN 2020, ANNEXE (Dominique THIRION et Cabinet SECEF)

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, présente l'ensemble des différents documents transmis aux membres du Conseil de Ligue.

En premier lieu, il fait la présentation du Bilan au 30 juin 2020, qui est équilibré à hauteur de 561.400 €. Il montre notamment une nouvelle progression des disponibilités (340 K€ contre 252 K€ au 30 juin 2019) après leur nette érosion des premiers exercices de l'olympiade, permettant d'aborder avec moins d'inquiétudes les échéances futures qui sont très incertaines.

Il présente ensuite le compte de résultat 2019/2020, qui laisse apparaître des produits à hauteur de 1.303.644,71€ et des charges pour 1.235.352,27€, soit un excédent de 68.292,44€.

Sur l'olympiade le solde reste néanmoins négatif à hauteur de 33.872€, mais la situation s'améliore depuis deux saisons, ceci démontrant une bonne maîtrise des dépenses.

Loïc DAUPHIN, Commissaire aux Comptes, intervient en déclarant qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'il avait présenté lors du dernier Bureau de Ligue, hormis quelques petites modifications dans la partie littérale de l'annexe qui ont été apportées avant l'envoi aux membres du Conseil de Ligue.

Dominique THIRION montre ensuite le Compte de Résultat 2019/2020 sous sa forme analytique. Les grandes masses sont détaillées par le Trésorier Général, qui fait également un comparatif par rapport au Budget Prévisionnel 2018/2019.

En ce qui concerne le Budget Principal de Fonctionnement, il se solde avec un solde créditeur de 50 018,85 €, résultant de charges à hauteur de 1.047.523,34 € (contre 1.137.000 € au prévisionnel) et de produits à hauteur de 1.097.562,19 € (contre 1.137.000 € au prévisionnel). Il se décompose comme suit :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 481 K€ en Charges, 103 K€ en Produits, soit un différentiel de -377 K€ (+23 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Institutionnel : 298 K€ en Charges, 644 K€ en Produits, soit un différentiel de 346K€ (-8 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 127 K€ en Charges, 243 K€ en Produits, soit un différentiel de 116 K€ (+17 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Technique : 99 K€ en Charges, 73 K€ en Produits, soit un différentiel de -26 K€ (+8 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 42 K€ en Charges, 33 K€ en Produits, soit un différentiel de -9 K€ (+10 K€ par rapport au égal au prévisionnel) ;

En ce qui concerne le Budget Annexe des manifestations, il se solde avec un solde créditeur de 18.273,59 €, résultant de charges à hauteur de 187.808,93 € et de produits à hauteur de 206.085,52 €. Il se décompose comme suit :

- ✓ Internationaux Jeunes du Grand Est : 27 K€ en Charges, 32 K€ en Produits, soit un différentiel de 5 K€ ;
- ✓ Euro Mini Champ's : 148 K€ en Charges, 161 K€ en Produits, soit un différentiel de 13 K€ ;
- ✓ Critérium Fédéral Nationale 1 : 12,9 K€ en Charges, 12,6 K€ en Produits, soit un différentiel de -0,3 K€ ;

C'est ainsi que le Budget Global s'établit à 1.235.352,27 € en Charges et 1.303.644,71 € en Produits, laissant apparaître un résultat excédentaire de 68.292,44 €.

L'impact du COVID-19 est particulièrement visible financièrement à court terme au niveau des charges de personnel (48 K€ de recettes d'activité partielle, 20 K€ de baisses de cotisations sociales), des annulations de réunions/représentations (11 K€), des annulations des compétitions régionales (11 K€), des actions techniques annulées (6 K€), des actions de promotion non faites (12 K€).

Le Trésorier Général a tenu aussi à souligner que cette bonne gestion financière de la crise du COVID-19 par la Ligue a permis l'approvisionnement de 45 K€ dans un vaste plan d'aide aux clubs doté au final de 85K€.

Néanmoins, Dominique THIRION rappelle qu'il faut rester extrêmement vigilant car à moyen et long terme, les retombées financières pourraient être bien plus négatives. Déjà des actions (stages, manifestations exceptionnelles, etc.) de la saison 2020/2021 sont annulées, et le volume de la licenciation risque d'être en baisse importante.

Après présentation des comptes annuels par le Trésorier Général et après avoir entendu le Commissaire aux Comptes, le Conseil de Ligue arrête et adopte à l'unanimité les comptes de l'exercice 2019/2020, présentant un résultat de 68.292,44 € et un total de Bilan de 561.400 €.

Le Conseil de Ligue décide par ailleurs à l'unanimité de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de 68.292,44 € en totalité aux fonds associatifs.

5.2- BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021 (Christophe PORTE)

Le Vice-Président en charge des Finances et Partenariat, Christophe PORTE, présente le Budget Prévisionnel pour la saison 2020/2021, sans grands changements par rapport à la saison précédente.

Parmi les nouveautés, la prise en compte de la non organisation des Euro Mini'Champs 2020 dans le budget des manifestations et l'incorporation du Fonds de Solidarité dans le budget de fonctionnement.

Christophe PORTE indique que les charges vont progresser de 9,4% alors que les produits augmenteront de 4,4%.

Aucune question n'étant posée par les membres du Conseil de Ligue, Pierre BLANCHARD invite les participants à valider la présentation du budget prévisionnel.

Le Budget Prévisionnel 2020/2021 est adopté à l'unanimité.

5.3- ETAT DES COMPTES DES CLUBS (Dominique THIRION)

Pour terminer ce point financier, le Trésorier Général, Dominique THIRION présente la balance des clubs qui n'amène aucune remarque particulière. Actuellement nous avons un taux de recouvrement de 45,29%, les clubs étant redevables de 288 K€.

Il informe le Conseil de Ligue que tous les désengagements d'équipes ont été retirés de la facturation dès le début de saison, ceci entrant en plus dans le plan régional d'aide aux clubs.

POINT 6 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION

6.1- POINT D'ACTUALITE (Philippe BOLMONT)

Philippe BOLMONT, Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion étant excusé, la parole est donnée à Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation.

Pierre LEGENDRE informe qu'une visio-conférence avec la FFTT a eu lieu pour présenter la nouvelle formule du Pass'Ping qui devient l'E'Pass'Ping.

Il invite les clubs à s'inscrire sur cette action qui peut être une source de recrutement de nouveaux pongistes.

Il présente le bilan de l'action Ping à l'École qui aura permis à 250 professeurs des écoles de suivre une formation spécifique leur permettant d'initier leurs élèves au tennis de table.

Il fait ensuite le bilan des formations Flash en indiquant que suite à la crise sanitaire, certaines d'entre elles n'avaient pas pu se tenir. Il informe le Conseil de Ligue qu'il va reprendre contact avec les clubs pour l'organisation de ces formations non réalisées.

A noter également une demande du club de Briey pour une formation Flash sur l'accueil des 4-7 ans.

Enfin, Pierre LEGENDRE indique que deux accompagnements de clubs sont en cours, à Revin Hayboise et à Gueux Tinqueux.

6.2- BILAN DE LA CAMPAGNE PSF ANS 2020 (Bernard SIMONIN)

Bernard SIMONIN commente le document transmis aux membres du Conseil de Ligue en rappelant que les montants concernant les subventions pour l'emploi ne sont pas encore connus.

Pour les autres subventions, Bernard SIMONIN fait remarquer que les propositions faites par la commission régionale avaient toutes été retenues et que la qualité des dossiers présentés a permis également d'obtenir des bonus pour certaines actions menées par les clubs.

6.3- INFOS FONDS DE SOLIDARITE (Philippe BOLMONT)

En l'absence de Philippe BOLMONT, Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Vincent BLANCHARD fait le point sur les demandes déposées par les clubs au titre du Fonds de Solidarité régional à la date de la réunion : 108 dossiers ont été déposés, dont 4 sur une demande plus complète.

POINT 7 - SECRETARIAT GENERAL (Jean-Claude LIEBON)

7.1- STATISTIQUES

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON fait le point sur la réaffiliation des clubs : avec une fusion, une création et quatre clubs qui ne sont pas réaffiliés, ce sont donc 296 clubs qui sont repartis.

Il fait ensuite le point sur la licenciation date à date, avec un retard de plus de 10% au niveau des licences traditionnelles et de près de 8% pour les licences promotionnelles

7.2- DELEGUES DE LIGUE 2020/2021

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON rapporte la proposition du Bureau de Ligue pour que les référents régionaux du Critérium Fédéral soient aussi Délégués de Ligue à chaque tour. Le Conseil de Ligue valide cette proposition à l'unanimité.

Pour les autres compétitions, le prochain Conseil de Ligue aura la responsabilité de nommer les délégués.

7.3- ASSEMBLEE GENERALE 2020

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON soumet l'ordre du jour qui est proposé pour l'Assemblée Générale qui aura lieu le 25 octobre, ainsi que la date de retour pour les questions des clubs fixée au 15 octobre.

Cet ordre du jour ainsi que la date de retour des questions, sont adoptés à l'unanimité.

En raison de la situation sanitaire, la Région n'autorise pas plus d'une centaine de personnes dans l'Amphithéâtre de la Maison Régionale des Sports.

Il convient donc d'essayer de trouver un autre lieu, et Vincent BLANCHARD fait part des différents contacts qu'il a eus pour l'organisation de cette réunion dans des espaces plus vastes.

7.4- DIVERS

Jean-Claude LIEBON informe le Conseil de Ligue que la Commission Régionale des Statuts et Règlements, qui gère les demandes de mutations exceptionnelles, a traité tous les dossiers qui lui ont été soumis avec la plus grande tolérance.

POINT 8 - GESTION DE L'ACTIVITE

8.1- POINT GENERAL DE DEBUT DE SAISON SPORTIVE (Corinne STOFFEL)

La Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, Corinne STOFFEL, demande à Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale d'informer le Conseil de Ligue sur la situation sportive.

Françoise LAPICQUE rappelle que les membres du Conseil de Ligue ont tous reçu le compte-rendu de la dernière réunion de la Commission Sportive Régionale. Elle informe que nous comptons 927 équipes engagées en 1^{ère} phase du championnat par équipes contre 989 la saison passée, tous les comités étant impactés par cette baisse, sauf la Haute-Marne. L'analyse de la 1^{ère} journée montre qu'il y a eu peu de problèmes, peu de forfaits.

Enfin, Françoise LAPICQUE informe le Conseil de Ligue de la baisse à prévoir des inscriptions au Critérium Fédéral.

8.2- RETOUR SUR LES COLLOQUES DE L'ARBITRAGE (Yohan DECLOMESNIL)

Le Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, Yohan DECLOMESNIL revient sur la tenue des colloques de l'arbitrage avec une quarantaine de participants à Colmar, environ 65 à Tomblaine, une vingtaine à Eurville Bienville, mais aussi un certain nombre en visioconférence.

Les participants à ces colloques ont tous apprécié leur tenue qui permet de se mettre à jour des nouveautés réglementaires.

8.3- COMPTABILISATION DES CARTONS (Corinne STOFFEL)

Corinne STOFFEL informe sur la réglementation concernant la comptabilisation des cartons et propose qu'en plus des compétitions retenues par la FFTT, soient ajoutées pour les compétitions régionales :

- au titre 4 : - Interclubs régionaux
- au titre 5 : - Championnats du Grand Est Vétérans
- Championnats du Grand Est Corporatifs
- Finales Régionales par Classement
- Championnats du Grand Est Individuels

La délibération proposée est adoptée à l'unanimité.

POINT 9 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, revient sur la proposition d'une mission de service civique, un candidat ayant été retenu. Ce service civique sera opérationnel de novembre 2020 à juillet 2021, et ses missions seront axées sur le développement.

POINT 10 - INFOS CTS

10.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)

Aucune nouveauté n'est à signaler depuis le dernier Bureau de Ligue.

10.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)

Le Coordonnateur du Développement et de la Formation, Pierre LEGENDRE revient sur la filière de formation technique fédérale et indique qu'il y a un manque d'information dans nos clubs sur cette dernière. Il semblerait que beaucoup de clubs ignorent l'obligation de suivre la formation d'Initiateur de Club avant de pouvoir suivre celle d'Animateur de Club.

Pierre LEGENDRE souhaite que la formation d'Entraîneur Fédéral soit redynamisée et informe qu'une formation est programmée à Reims fin octobre.

Il annonce également qu'à ce jour, trois licenciés ont demandé à suivre une formation CQP.

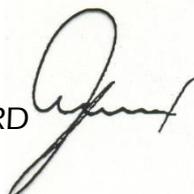
Pierre LEGENDRE termine avec le BPJEPS TT, la dernière promotion s'étant soldée par la réussite de 3 candidats. Il rappelle que cette année, conformément aux décisions prises, il n'y aura pas de formation, ce qui va permettre de dresser le bilan des deux premières sessions et d'en améliorer son organisation en espérant une nouvelle promotion à la rentrée de septembre 2021.

POINT 11 - DIVERS

Aucune question n'étant soulevée, le Président Pierre BLANCHARD remercie les participants pour leur présence et pour leur implication sur l'olympiade. Il déclare la réunion close.

La séance est levée à 20h50.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON

